



SERVICE PERISCOLAIRE

**PROTOCOLE
Accueil
Covid -19
au 22 février 2021**

La mairie est en lien permanent avec l'éducation nationale, et a fait le choix de garder au maximum les élèves dans leurs classes afin de minimiser le nombre de cas contacts éventuels.

À la suite de l'évolution de l'épidémie, le protocole évolue en fonction de celui de l'éducation nationale et de l'actualité.

A) CONSIGNES DONNEES AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITE

EN CAS DE SYMPTOMES COVID 19 CHEZ UN ENFANT :

- L'agent isole l'enfant dans le local affecté
- Après la prise de température, il alerte les parents
- Les parents doivent venir récupérer l'enfant

EN CAS DE CAS POSITIF A LA COVID 19 CHEZ UN ENFANT :

- Le directeur de l'établissement informe la mairie
- La mairie recense les cas contacts auprès de l'ARS
- La mairie informe les familles et ensuite l'ARS leur explique les modalités
- Si 3 cas positifs dans une même classe, la classe sera fermée pendant 7 jours.
- Sur signalement de l'ARS, en cas d'identification d'un des variants chez un élève, la classe concernée sera fermée.

Autre point de vigilance, la présence d'un cas confirmé dans une **école maternelle** signifie que tous les élèves de l'école maternelle sont désormais cas contacts. Le personnel encadrant n'est en revanche pas inclus, étant masqué. En revanche, s'il y a trois cas positifs dans une seule classe, les encadrants sont alors automatiquement déclarés comme cas contacts.

EN CAS DE CAS POSITIF A LA COVID 19 CHEZ UN ADULTE :

- S'il s'agit d'un agent communal : la mairie recense les cas contacts avec les animateurs
- L'animateur devra rester à l'isolement pendant 7 jours
- Le groupe concerné est mis en septaine.
- Si un adulte est positif au variant, la classe sera fermée.

AVANT L'ENTREE DES ELEVES

- Ouvrir les fenêtres pour aérer
- L'entretien des salles de classes est réalisé par les ATSEM.
- Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect des distanciations physiques si cela le permet.
- Vérifier la neutralisation des armoires et des bibliothèques collectives
- Ouvrir les portes des salles
- Accueillir les parents HORS de l'enceinte de l'école et de manière échelonnée si possible
- Guider le groupe dans le respect des distanciations sociales lorsque cela le permet.

PENDANT LE TEMPS PERISCOLAIRE (garderie matin, midi et soir)

- Respect des gestes barrières et des distanciations physiques sauf lorsque cela n'est matériellement pas possible.
- Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'enfants dans les couloirs et éviter les croisements.

- Chaque classe aura ses propres jeux. Il n'y aura pas d'échange avec les autres classes.
- Privilégier les moyens audios visuels, les jeux de mime, les devinettes, etc...
- Organiser le lavage des mains régulier
- Gérer le flux des enfants aux toilettes

A LA FIN DU TEMPS PERISCOLAIRE

- Ouvrir les portes
- Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie
- Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques
- Ouvrir les fenêtres pour aérer
- Déposer les déchets dans des poubelles équipées de sacs et les vider quotidiennement
- S'assurer du lavage quotidien des tenues de travail des agents.
- Les animateurs et ATSEM ont le choix de déjeuner en dehors de la pause méridienne des élèves et donc de conserver leurs masques.

B) ACCUEILS PERISCOLAIRES

Les parents doivent récupérer leurs enfants aux portails et n'ont pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Les salles de classes et les locaux accueillant le périscolaire sont aménagés de manière à respecter la distanciation pour maintenir la plus grande distance possible entre les élèves sauf si matériellement cela n'est pas possible.

Le port du masque pour tous les personnels et tous les élèves du CP au CM2 est obligatoire. De plus, compte tenu de l'apparition de variants du SARS-COV-2 potentiellement plus transmissible, seuls les masques chirurgicaux ou les masques grand public de catégorie 1 peuvent être portés.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le service éducation-jeunesse de la commune en a également à disposition si besoin.

1/ ACCUEIL DU MATIN

Les enfants sont récupérés par les animateurs aux portails.

Ils sont principalement dans la cour sauf cas de mauvais temps où les enfants seront dans des salles séparées (salles de classes, salles périscolaires, préau avec îlot).

2/ ACCUEIL MERIDIEN (CANTINE)

Les enfants sont regroupés par table selon leurs classes ; celles-ci ne seront pas mélangées.

Des tables ont été rajouté dans l'ensemble de nos restaurants scolaires dû au renforcement de protocole. Nous avons moins d'élèves par tables afin d'éviter le face à face et espacer la distance entre chaque élève. (Exemple : disposition des enfants en quinconce).

Les enfants ne portent pas le masque entre chaque plat.

Nous avons la capacité d'accueillir tous les élèves et le dernier service termine de déjeuner avant la reprise des cours à 13h30.

Le lavage des mains est obligatoire avant et après les repas.

Un sens de circulation à l'intérieur du restaurant scolaire est mis en place afin de limiter les croisements.

Les tables sont dressées en amont et l'intégralité du repas est directement servie à l'assiette, y compris le plat chaud.

Le débarrassage est effectué par les enfants : chaque élève gère ses propres couverts. En cas d'assistance aux enfants pour la prise des repas, le personnel communal porte un masque et se lave les mains entre chaque contact.

Après chaque service, le restaurant scolaire est nettoyé dans son intégralité.

3/ ACCUEIL DU SOIR

Les enfants goûtent dans la cour si la météo le permet, sinon ils goûtent dans leurs salles de classes respectives de 16h30-17h00 et ils seront regroupés par classe.

Sur pré Hibou :

De 17h00 à 17h30, CP,CE1,CE2 et une classe de CM1/CM2 : accompagnement aux devoirs

De 17h00 à 17h30, L'autre classe de CM1/CM2 : activités ludiques.

De 17h30 à 18h, 1 classe de CM1/CM2 : accompagnement aux devoirs

De 17h30 à 18h30, CP,CE1,CE2 et une classe de CM1/CM2 : activités ludiques.

Sur Vallon Fleuri :

De 17h00 à 17h30, CP et CE1 : accompagnement aux devoirs

De 17h00 à 17h30, CE2, CM1 et CM2 : activités ludiques.

De 17h30 à 18h, CE2, CM1 et CM2 : accompagnement aux devoirs

De 17h30 à 18h30, CP et CE1 : activités ludiques.

Sur Féjaz :

Du CP à CM2, de 16h30 à 18h30, le temps périscolaire se fait soit à l'extérieur lorsque le temps le permet soit chacun dans sa classe.

De 17h à 18h, un accompagnement aux devoirs est assuré par un enseignant de l'école. Cet enseignant tourne dans chaque classe.

4/ ACCES ECOLE

- Sur nos trois groupes scolaires, un système de visiophone (plan Vigipirate) est mis en place pour les familles souhaitant récupérer les enfants sur le temps scolaire et/ou périscolaire.
- Arrivée et départ des élèves aux portails respectifs de chaque établissement : accueil et retour par un enseignant et /ou animateurs.

Le protocole sera susceptible de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.